

**RECIT DETAILLÉ et CIRCONSTANCES sur ma EVASION
de l'USINE SOUTERRAINE du CAMP de CONCENTRATION de DORA**

-----000-----

En tant que Lorrain d'origine, j'ai été démobilisé le 13 juillet 1940 par la Brigade de la Gendarmerie Nationale de MIRANDE dans le Gers.

D'août 1940, au jour de mon arrestation par la Gestapo, j'ai habité la ville de CHALONS-sur-MARNE, où j'étais employé à la Préfecture Régionale de la Marne, en qualité d'interprète-traducteur.

Arrêté le 17 mai 1943 par la Gestapo à mon bureau de la Préfecture, affaire "Jeangirard", j'ai été tout d'abord interné à la Maison d'Arrêt de CHALONS-sur-MARNE, puis transféré à COMPIEGNE, après ma libération des geôles de la Gestapo, Cour d'Ormesson.

Le 13 décembre 1943, j'ai quitté le Camp de COMPIEGNE pour le Camp de Concentration de BUCHENWALD, près de WEIMAR.

Un mois plus tard, le 15 janvier 1944, je partais en transport pour le Commande extérieur de DORA, près de NORDHAUSEN, rattaché à cette époque au camp principal de BUCHENWALD sous le N° 17.

Ce n'est que plus tard, vers les mois de juin ou juillet 1944, que le commando de DORA devenait à son tour un camp autonome; à compter de cette période il recevait, tout comme BUCHENWALD, des convois de déportés venant directement de leurs pays d'origine.

A mon arrivée à DORA, j'ai été affecté aux travaux du tunnel dans le commando K.O. SCHERER. Ce sera précisément de ce commando, dont les déportés travaillaient et logeaient en ce temps-là, à environ 3.500 personnes par hall dans l'usine souterraine, que je m'évaderai le 14 mars 1944, en empruntant un des wagons amenant les marchandises à l'intérieur de l'usine.

Après plus d'un mois d'observations, j'avais en effet remarqué :

1°. qu'il se trouvait dans la rame composant le train journalier, au moins 2 ou 3 fois par semaine, un wagon d'un gabarit anormal, chargé de marchandises destinées au hall 28.

2°. que l'intérieur de ce wagon contenait un coffrage fixe, spécialement aménagé pour éviter, en cours de route, toute casse de son chargement de pièces extrêmement fragiles, utilisées pour la fabrication des V2.

3°. que par ailleurs, ce wagon, qui arrivait plombé était immédiatement replombé après son chargement.

1.^o que les SS de garde à la sortie du tunnel A, contrôlaient minutieusement, tant à l'intérieur que l'extérieur de toute la rame de wagons composant le train, à l'exception du wagon ayant ce gabarit spécial, dont ils se contentaient de ne vérifier que le plombage de la porte.

C'est à la suite de ces observations répétées que je prenais la résolution de profiter de ces circonstances vraiment exceptionnelles pour tenter de m'évader de cet enfer souterrain.

Cette idée m'apparaissait d'autant plus facile à réaliser, qu'ayant mis un camarade déporté au courant de mes projets d'évasion, ce dernier, prénommé Jacques, Ingénieur des Mines, et lui-même affecté au commando du déchargement des wagons, m'informait, qu'en principe le wagon était repleombé par les soins de l'ingénieur, Chef de service du hall 28, mais qu'il arrivait maintes fois que cet ingénieur, très occupé, en laissait le soin au Kapo du commando. Que celui-ci était lui-même souvent absent ou, ce qui semblera invraisemblable, fréquemment en état d'ivresse, de sorte que le plombage du wagon était du définitive effectué par un déporté.

Pour réussir, et surtout pour ne permettre de quitter le wagon dont la porte se trouverait bloquée par le plombage extérieur, il me fallait absolument me procurer une scie, dite "queue de rat".

Un déporté de nationalité hollandaise qui travaillait dans le hall de la menuiserie était d'accord pour me procurer cet outil en échange d'une boule de pain.

J'avais faim, cependant malgré ma faim, je commençais à économiser tous les jours une tranche de pain sur ma déjà bien maigre ration. Malheureusement, quelques jours plus tard je constatais avec tristesse, que mon pain, si péniblement économisé, m'avait été volé pendant mon sommeil. Loin de me laisser abattre par ce vol, je recommençais à économiser tranche par tranche, aidé cette fois par mon camarade Jacques. Vers le début du mois de mars 1944, j'étais en possession de ma scie.

Le lendemain je réussissais à me procurer une couverture de laine à l'ambulance installée dans le tunnel.

Enfin, le 14 mars 1944, après avoir perçu ma ration de pain, puis fracturé l'armoire d'un ouvrier civil allemand pour me procurer ses bleus de travail et une paire de chaussures, dessus cuir avec semelles en bois, je me camouflais dans l'angle du hall 28, à proximité du wagon, avec mon léger bagage contenant toute une série de rapports divers, d'études, des plans sur papier pelu se rapportant, au montage, à des pièces détachées, et aux essais du V2.

J'échangeais quelques dernières paroles avec mon camarade Jacques. Tout en me souhaitant de réussir, il me rassura en m'apprenant qu'il avait subtilisé plomb et pince à plomber au Kap qui cuvait comme d'habitude, sa ration quotidienne d'alcool méthylique derrière une pile de caisses entassées dans le hall 31.

Je profitais de l'instant où les déportés étaient occupés à transporter la dernière pièce du wagon vers l'intérieur du hall, pour grimper le plus rapidement dans le wagon où je m'y allongais au fond et dans le coin le plus sombre. Jacques qui surveillait la manœuvre refermait aussitôt la porte et la replombait.

Ce n'est qu'à partir de cet instant que je commençais vraiment à vivre des minutes cruelles, voire angoissantes, d'abord par le stationnement du wagon sur place dans l'attente de la formation du train. Ensuite par la crainte que j'éprouvais chaque fois que j'entendais les pas d'un gardien s'approcher du wagon. J'avais surtout peur de ce qu'un tiers, m'ayant peut-être observé, n'ait renseigné un gardien SS sur ma présence à l'intérieur du wagon.

Je n'ignorais pas, qu'en cas de découverte, je serais immédiatement pendu ou tué sur place à coups de matraque.

Le temps s'écoulait lentement, bien trop lentement à mon gré, car très certainement mon absence au commando avait sûrement été déjà signalée par mon Kape et sans doute me recherchait-on, alors que je me trouvais toujours dans le tunnel dans une situation peu enviable.

J'avais pourtant une chance sur dix d'échapper à ces recherches. Le labyrinthe de l'usine souterraine, en pleine voie d'aménagement et dans laquelle des déportés de toutes nationalités grouillaient comme dans une fourmilière rendait les recherches difficiles, sinon illusives. J'éprouvais un réel soulagement en entendant le tintement de la cloche de la locomotive Diesel qui allait emmener la rame de wagons vers la sortie du tunnel.

A la sortie, aucun incident, bien que tout permettait de supposer que les sentinelles de garde aient été informées de sa disparition; j'avais l'impression que le contrôle du train avait duré plus longtemps que d'habitude.

Néanmoins, comme je l'avais remarqué au cours de mes observations précédentes, les gardiens S.S. s'approchant de mon wagon ne contrôlèrent que le plombage de la porte. Pour le moment j'étais sauvé.

Le train se dirigeait lentement vers la gare de triage. Il neigeait. Comme le triage se trouvait dans la périphérie du camp j'étais condamné à une immobilité presque absolue. J'étais gelé. Bien que fatigué, le froid, mais surtout la lenteur du triage des wagons qui se prolongeait indéfiniment augmentait mon angoisse et m'empêchait de dormir. La nuit approchait lorsque le train, enfin formé, quittait définitivement le triage pour une direction qui m'était inconnue. Par le roulement du train je finis par m'endormir.

J'ignore pendant combien de temps j'avais dormi et où je me trouvais au moment de mon réveil. La seule constatation certaine c'est qu'il faisait grand jour et qu'il neigeait toujours.

J'endossais rapidement le pantalon bleu de travail par dessus mon pantalon rayé; je remplaçais ma veste rayée par la veste de travail et pour terminer j'échangeais mes espadrilles contre les chaussures. J'inspectais ensuite l'intérieur de ma prison roulante et j'eus la satisfaction d'y trouver une petite caisse, fixée à la paroi du wagon. Elle contenait en plus d'un marteau, tenaille, vis diverses et tournevis, un lot d'outils, dont l'usage m'était inconnu. J'étais plus que satisfait de cette trouvaille miraculeuse, si j'ose dire, ce qui ne fit que fortifier mon espoir de réussir.

Après avoir mangé une tranche de pain je commençais aussitôt à scier une couverture juste suffisante pour me permettre de sortir aisément du wagon en cas de danger immédiat.

Ma scie n'était pas précisément d'excellente qualité ni très mordante. En raison de mon état de faiblesse le travail était fatigant et bien pénible, mais il me réchauffait. En guise de charnières et afin d'éviter la chute du morceau de planche que je venais de scier je le fixais au moyen de 2 petites lamelles coupées dans ma veste rayée.

Mon second travail fut celui d'enlever mes numéros matricules F. 38421 cousus sur ma veste et mon pantalon rayés, de déchiqueter ces numéros, ainsi que la veste en menus morceaux et de les jeter un à un par l'ouverture pratiquée dans la paroi du wagon. Tard dans la nuit le train arrivait dans une gare de triage assez importante, plongé dans une obscurité totale sans doute en raison d'une alerte aérienne.

Que faire? Devais-je profiter de cet arrêt momentané du train en plein triage, en pleine obscurité pour abandonner mon wagon? Ou au contraire, était-ce plus prudent d'attendre une autre occasion. Une décision s'imposait d'autant plus rapidement, que le train était susceptible de repartir d'un moment à l'autre pour une usine de la région, ce qui n'aurait pas manqué d'annuler mes projets d'évasion. Réflexion de quelques secondes et je me décidais à quitter mon wagon.

Après avoir traversé plusieurs voies ferrées, je ne trouvais en face d'un train de marchandises à l'arrêt, auquel était attelé une locomotive sous pression. Descendant le long de la rame je finissais par trouver un wagon avec une cabine de serre-freins et je m'y installais. Cette cabine possédait deux portes. Cet avantage me permettait en cas d'alerte, de descendre aussi bien du côté gauche, que sur le côté droit de la voie ferrée. Après un temps difficile à évaluer le train quittait le triage dans une direction qui n'était évidemment, une fois de plus, inconnue.

Il neigeait légèrement. Le temps couvert ne permettait point de déterminer si le train roulait vers l'Est ou l'Ouest. Ce n'est que quelques heures plus tard alors qu'il traversait à bonne allure la gare d'OLLMUETZ en Moravie, que je constatais, non sans surprise, qu'il se dirigeait vers l'Est. Son allure était trop rapide pour risquer le saut sans danger. D'ailleurs tant que le train roulait, je ne courrais aucun risque. Finalement, tard dans la soirée, il s'arrêtait dans le triage Est d'OPPELIN s/ ODER, situé relativement près de l'ancienne frontière polonaise. Ce triage bien éclairé, était très important à en juger par les nombreux trains de marchandises en stationnement sur les différentes voies. De ma cabine, je surveillais les allées et venues des cheminots.

Un employé coiffé d'une casquette rouge surgissait, je ne sais d'où, et je l'entendais dire à son collègue de se hâter de faire faire le relevé des numéros de wagons du train dont la rame allait être dirigée vers le bassin de la ROUR.

Que serais-je devenu sans ma parfaite connaissance de la langue allemande, grâce à laquelle je venais de surprendre ces quelques mots qui représentaient pour moi un renseignement si précieux?

Bien sûr, si je réussissais à gagner la ROUR en utilisant ce train, je ne serais point sauvé encore, mais cela me rapprocherait singulièrement des frontières de l'Ouest.

Toujours confiant en ma bonne étoile, j'abandonnais ma cabine pour celle d'un wagon d'en face. Après avoir consommé une dernière tranche de pain, saupoudrée d'un peu de neige pour calmer ma soif, puis m'être enroulé dans ma couverture de laine, je sentais, terrassé par la fatigue, dans un profond sommeil, il faisait déjà grand jour lorsque j'ai été réveillé en sursaut par un arrêt assez brusque du train à SALSCHTTER presque en face d'une usine. Un épais brouillard couvrait le sol et je voyais derrière moi le disque pâle du soleil n'arrivant pas à percer les nappes brumeuses. Des ouvrières déchargeaient des wagons de marchandises sur la voie voisine. Elles portaient toutes un écusson avec cette inscription "Ostarbeiterin" (ouvrière de l'Est). Elles étaient donc Russes, Polonaises et Tchèques.

N'ayant plus rien à manger, j'interpellais une des quatre ouvrières qui déchargeaient le wagon en face de ma cabine. Par gestes je lui faisais comprendre que j'avais faim en ajoutant ces paroles "Pransouki", Ostar. Quelques secondes plus tard elle me jeta adroitement une demi boule de pain qui représentait probablement sa propre ration et celles de ses trois camarades de travail.

Vu ma situation je ne pouvais que la remercier par des gestes. J'étais honteux de moi-même d'avoir accepté ce don. Et pourtant j'avais tellement faim. Le départ du train, tout en enlevant mes remords, me remplissait de joie, j'allais pouvoir manger, calmer un peu ma faim. Le train dépassait une station après l'autre. Une localité assez importante apparaissait un peu plus loin. Le train ralentissait considérablement son allure. Je ne tardais pas longtemps pour avoir l'explication de ce ralentissement.

Une usine située en bordure de la voie, ainsi que de nombreuses voies ferrées, avaient été bombardées certainement au cours de la nuit, puisque des flammes s'échappaient encore de quelques hangars. De nombreux ouvriers appartenant à l'Organisation TOU étaient occupés aux travaux de déblaiement et de réfections des voies. Quelques minutes plus tard le train traversait lentement la gare presque entièrement détruite, puis, petit à petit, augmentait son allure. Sur un poste d'aiguillage intact, je pouvais lire cette inscription, "Blockstelle OSCHERSLEBEN-WEST" (poste d'OSCHERSLEBEN-OUEST).

Le train traversait successivement les gares de HOLENDEL et BADERBORN, A BRETWIG, en Westphalie, arrêt prolongé. Je m'étais assoupi. J'ai été réveillé par le bruit causé par un cheminot ouvrant la porte de ma cabine. Sans doute voulait-il utiliser celle-ci pour passer plus commodément de l'autre côté de la voie. M'apercevant, il m'interpellait, et au lieu de lui fournir une explication plausible sur ma présence dans cette cabine, j'ai eu peur. Obéissant à un réflexe, j'ouvrais rapidement la porte opposée et sautais sur les voies pour tenter de m'échapper.

Hélas, j'étais trop épuisé par ces quelques jours de voyage. Le cheminot me rattrapait d'autant plus aisément que je venais de trébucher sur le ballast. Satisfait de sa prise, il m'emmenait vers les bureaux de la gare. Il était exactement 25 heures 20 sur l'horloge du quai. Le bureau du chef de gare était surchauffé. Sa fille lui tenait compagnie et brodait. Après un court conciliabule entre l'homme d'équipe et le chef de gare, ce dernier tenait je m'interroger. Je haussais les épaules en lui disant "nix compris, Frau esse".

C'est alors que sa fille intervenait en téléphonant à la police. Quelques minutes plus tard, arrivée d'un Schupe et départ pour la prison locale. Y arrivé, le directeur se refusait catégoriquement de m'incarcérer, motivant son refus, en expliquant au policier que la seule cellule dont il disposait était pleine à craquer.

Le Schupo, homme d'un certain âge, m'emmenait alors, tout en maugréant, à l'Hôtel-de-Ville, où il m'enfermait après une fouille sommaire, dans un petit local. Le lendemain matin, j'étais interrogé par le Brigadier de la police en présence d'un interprète, prisonnier de guerre français, appartenant à un commando stationné en Ville ou à proximité.

Malgré la situation critique dans laquelle je me trouvais cet interrogatoire m'amusait en ce sens, que je comprenais certainement mieux que l'interprète, toutes les questions que posait le policier et que l'interprète devait me traduire en français. Cet avantage me permettait de préparer mes réponses. En répondant sans aucune hésitation à toutes les questions posées, le policier était finalement convaincu de la sincérité de mes déclarations.

Après l'interrogatoire d'identité (faussee naturellement, ayant déclaré m'appeler ALLIES Maurice, demeurant à PARIS, 303, Rue du Faubourg St Martin) je priais l'interprète de traduire textuellement ce qui suit :

"que j'étais ouvrier français S.T.O. enrôlé dans le commando mobile de l'organisation TODT;

"que les ouvriers de ce commando mobile étaient logés dans des wagons d'un train spécial, susceptible de les transporter sur n'importe quel point du territoire allemand pour y réparer d'urgence les voies ferrées endommagées par les bombardements aériens;

"que, pris de panique, à la suite de violents bombardements dans la région d'OSCHERSLEBEN je m'étais sauvé en abandonnant mes bagages, n'ayant qu'un but, celui de rejoindre ma famille en France

Mes paroles ont été assez fidèlement traduites en langue allemande par l'interprète. Mon interrogatoire était terminé. Le policier établissait immédiatement le procès-verbal que je signais après lecture faite et traduction. Il était daté du 19 mars 1944. Dans cinq jours après mon évasion de DORA, je me retrouvais en prison.

J'ignorais ce que l'avenir me réservait.

En entrant dans la cellule, je constatais la présence d'un homme porteur de l'écusson "ouvrier de l'Est".

Après quelques minutes d'observations mutuelles, je l'informais que j'étais un ouvrier français ayant abandonné le chantier et tenté de regagner la France. A son tour, il me communiquait en langue française, avoir habité la Belgique avant la guerre, être Polonais et le seul d'un groupe d'ouvriers de l'Est ayant ensemble abandonné leur chantier, à avoir été maintenu en prison pour récidive d'abandon de chantier. Il terminait en ajoutant ces quelques mots : "écoute camarade, si c'est réellement la première fois que tu as abandonné ton chantier de travail, tu ne risques rien et demain, peut être après demain, tu seras présenté à l'Arbeitsamt de MESCHERDE (Office du travail) pour une affectation nouvelle. C'est la sentence habituelle. Quant à moi, en tant que récidiviste il est vraisemblable que je serai condamné à 90 jours de camp disciplinaire.

Cet homme avait raison, puisque deux jours plus tard, un policier auxiliaire m'emmenait de BESTWIG à l'Arbeitsamt de MESCHERDE. En y arrivant, il remettait à l'employé chargé de la répartition de la main d'œuvre, un double du procès-verbal de mon interrogatoire. Verbalement il précisait à l'employé, c'est un Français, il ne comprend pas la langue allemande et le chef vous demande de l'affecter aux HONSEL-Werke (usine HONSEL).

Evidemment ce brave policier tout comme les autres était loin de se douter que j'avais parfaitement compris ses paroles.

Sur un "Heil Hitler" il quittait l'Office du Travail.

Après le départ du policier l'employé de l'Office du Travail téléphonait au bureau de l'usine HONSEL. D'après les paroles échangées il ne pouvait s'entretenir qu'avec une personne du bureau de la main d'œuvre étrangère. Cette conversation se terminait par ces mots : bon, entendu dans une 1/2 heure. Ayant raccroché, l'employé me fait signe de le suivre dans le bureau attenant au sien et dans lequel se trouvait une jeune femme interprète chargée d'établir les cartes d'embauches des ouvriers étrangers. Cette femme parlait le français d'une façon impeccable sans le moindre accent. Pour me miner elle m'informait qu'un gardien des HONSEL-Werke, chargé de la surveillance du camp des travailleurs étrangers allait venir me chercher pour me conduire vers les baraquements aménagés par l'usdr pour y loger le personnel étranger.

Il était près de 11 heures lorsque j'y arrivais avec le gardien. Étant Français, je fus affecté dans un baraquement uniquement habité par des ressortissants français et logé dans une chambre occupée par 15 étudiants de la région parisienne, tous ouvriers S.T.O. Un seul étudiant, appartenant à une équipe de nuit était présent dans la chambre au moment de mon arrivée. Un poêle brûlait et dégageait une chaleur très douce. Profitant de cette circonstance, j'en levais rapidement mon pantalon rayé, seul vêtement qui me restait du camp de concentration et le brûlais dans le poêle.

A l'occasion de la pause, entre 12 et 13 heures, je faisais connaissance avec les autres camarades de la chambre. Je me présentais à eux sous le pseudonyme de Maurice ALLIES, domicilié à PARIS, Rue du Faubourg St Martin, ajoutant qu'ouvrier S.T.O., j'avais abandonné le chantier avec l'intention de rejoindre la France. Mais qu'ayant été repris par la Police et présenté par elle à l'Office du Travail de MESCHERDE, cet Office m'avait affecté à l'usine d'armes nantes HONSEL. Ils m'emmenèrent avec eux au réfectoire de la cantine de l'usine.

En raison des nombreux mois d'insuffisance alimentaire, il m'était impossible de consommer la totalité des aliments composés le menu.

Après le déjeuner mes nouveaux camarades m'aidaient à m'installer. L'un d'eux, Bernard COBET, étudiant, demeurant 15, rue de Lasseac à PARIS, m'offrait un paquet de cigarettes que j'allais pouvoir fumer sans crainte d'être surpris par un SS. Une douce quiétude m'envahissait, et à moins d'une déveine extraordinaire, j'étais momentanément à l'abri des recherches de la Gestapo du camp de DORA.

Vers 15 heures un gardien venait me chercher pour me conduire au bureau de l'ingénieur principal qui devait prendre une décision quant à mon affectation dans un des ateliers de fabrication. Cet ingénieur parlait un peu le français. A la suite de notre entretien il m'affectait dans le bureau des prix de revient. Je devais commencer mon service le lendemain matin à 7 heures. Je profitais à temps libre pour me reposer.

Après le repas du soir j'étais brusquement atteint d'un violent accès de fièvre. L'un de mes camarades allait immédiatement chercher l'infirmier du camp, lequel, prenant ma température, constatait plus de 40 degrés de fièvre. Après cette constatation il me transportait aussitôt à l'infirmierie.

Mes camarades venaient journellement m'y rendre visite, petit à petit, prenant confiance, je mettais BERNARD GOREY, puis LESOINS, fils du directeur des Etablissements DESMARAIS-FRÈRES, ainsi que le fils d'un général, dont je ne me souviens plus le nom au courant de mon identité réelle. Je les informais que je n'étais pas un ouvrier S.F.O. comme eux, mais un évadé du camp de concentration de DORA près de BORDHAUSEN. Que ce camp était un camp de représailles pour Déportés Politiques, où ceux-ci y fabriquaient par contrainte, sous la surveillance de gardiens SS et de gardes-chiourmes, individus de droit commun de nationalité allemande, des armes secrètes appelées V2.

D'une semaine à l'autre le médecin de l'infirmerie me déclarait inapte au travail. Après plus de 6 semaines de maladie, la direction décidait de me faire examiner par le médecin de contrôle de l'arrondissement. A la suite d'un examen minutieux ce médecin ayant constaté une bronchite, un état de faiblesse générale doublé d'une anémie profonde, me déclarait à son tour inapte à tous travaux et exigeait de la direction de l'usine mon renvoi immédiat en France. Pour un Déporté en fuite, c'était une occasion inespérée que celle de regagner la France d'une façon officielle.

Dès mon retour au camp je déposais l'enveloppe que m'avait remise le médecin au bureau du chef de sa main d'œuvre étranger, ensuite, j'informais mes camarades du résultat de la visite et de la décision prise par le médecin de contrôle.

Le lendemain, le chef de camp me réclamait une pièce d'identité qu'il devait joindre à la demande d'un laissez-passer spécial de rapatriement. A défaut de celle-ci une simple enveloppe d'une lettre reçue de France aurait été suffisante aux dires du chef de camp. Naturellement je ne possédais ni pièce d'identité, ni enveloppe permettant de justifier de mon nom d'emprunt. C'est alors que le chef de camp m'informait de sa décision de demander tous les renseignements me concernant par l'intermédiaire de la Gestapo à PARIS, en me rassurant par ces mots : ce n'est pas grave, cela ne fera que retarder votre rapatriement de 24 heures.

Ces quelques paroles anticipaient non seulement ma joie mais aussi tous mes espoirs de rapatriement. Il était inutile d'attendre les renseignements demandés à PARIS. La fuite était préférable à l'arrestation. Après une discussion avec mes camarades, ceux-ci étaient tous du même avis, fuir. Pour ne pas être remarqué par la population en cours de route, ils me firent cadeau d'une garde-robe complète, d'un nécessaire de toilette, d'une somme de 75 Mark et d'un grand carton contenant des vivres pour plus d'une semaine. Le camarade BERNARD GOREY allait chercher un prisonnier de guerre, transformé en travailleur libre en qui tous avaient la plus entière confiance. Selon eux, lui seul était susceptible de m'aider efficacement, si, mis au courant de ma situation particulière, il voulait bien me faire connaître l'endroit qu'utilisaient les prisonniers de guerre qui tentaient l'évasion par la frontière germano-hollandaise.

Sur l'insistance de mes camarades il acceptait à me confier, non seulement l'emplacement du passage, mais aussi le mot de passe à indiquer, l'heure à laquelle je devais tenter le franchissement de la frontière, puis tous les points de repères indispensables à une orientation facile. L'endroit du passage était situé dans le triangle "ARAU-SORKE-BOCHOLT", l'heure fixée entre 21 et 23 heures et le mot de passe "Tulipe Noire".

Vu mon état de faiblesse, il était entendu que je quitterais le camp vers 4 heures du matin pour me rendre à la gare de la localité voisine et qu'un camarade m'accompagnerait pour me servir à la fois de guide et pour porter mon bagage.

Vers 6 heures du matin un train omnibus m'emmenait à SCHWIERTE, près de DORTMUND. A SCHWIERTE je montais dans un tramway jusqu'à la gare centrale de DORTMUND, vers 13 heures je quittais la gare centrale pour AHAUS, où j'arrivais vers 16 heures 30.

Fidèle au renseignement communiqué, je franchissais le passage à niveau et prenais la route en obliquant à gauche. En raison de la proximité de la frontière hollandaise je jugeais plus prudent de ne point demander mon chemin à des passants. A la sortie d'une petite localité je me trouvais en face d'une bifurcation sans aucun poteau d'indication de direction. En continuant toujours à gauche, j'arrivais à une nouvelle bifurcation dont la route principale conduisait à RHEINE, direction opposée à mon but. Probablement avais-je dépassé un des points de repères sans m'en rendre compte. Il ne me restait que cette ressource de retourner à mon point de départ. Mais, non seulement l'heure avançait, la fatigue se faisait sentir également, et avec d'autant plus de force que c'était ma première sortie depuis mon hospitalisation.

La nuit était presque totale à mon arrivée à proximité de la gare de AHAUS,

Je remarquais alors l'existence d'un second passage à niveau servant à garder les voies d'un chemin de fer d'intérêt local. Une route assez large longeait cette voie ferrée. Etant désorienté, je suivais cette route à tout hasard. Elle ne devait pas être bien loin de la frontière.

Après une marche d'environ une heure, j'étais interpellé par ces mots "halte! Ou je tire!". Je quittais immédiatement la route. En rampant sur le sol je gagnais un taillis tout proche où je m'arrêtais. N'entendant aucun bruit je continuais mon chemin à travers champs. Au moindre bruit je m'allongeais sur le sol. Heureusement pour moi les sentinelles ne possédaient pas de chien.

Après plusieurs tentatives à vouloir passer la frontière et devant l'impossibilité de réussir, je regagnais l'intérieur du pays. Marchant toute la nuit je me trouvais à l'aube devant un bourg assez important.

Epreuve de plus en plus de difficulté à marcher, je m'cachais dans une petite cabane de jardin, où après avoir mangé, j' dormais jusque dans l'après-midi. En me réveillant, dès ma toilette achevée, je me dirigeais vers la gare de la localité, dont le nom était CORSFELD. La distribution des billets de chemin de fer était assurée par une femme qui n'exigeait pas la présentation d'une pièce d'identité avant la remise du billet. J'obtenais sans difficulté un billet pour une gare de la banlieue de DORTMUND.

Dès mon arrivée je quittais la localité afin de rechercher un refuge dans une cabane de jardin pour y passer la nuit. Dans la matinée je gagnais la Gare Centrale de DORTMUND. Prenant un billet pour EUSKIRCHEN, petite ville située entre celles de BONN et de TRÈVES, je montais vers 12 heures dans un train direct allant à COLOGNE. Entre les villes de DORTMUND et COLOGNE le train était contrôlé par 2 policiers en civil, sans doute agés de la Gestapo. Ils ne demandèrent mes papiers. Bien que ne possédant aucun papier d'identité, je faisais semblant de les chercher dans mes poches, puis finalement je leur expliquais en langue allemande, qu'à mon grand regret je constatais seulement maintenant

que j'avais oublié mon porte-feuille à DORTMUND, que cet oubli impardonnable s'expliquait par le fait qu'ayant suffisamment de monnaies dans la poche de mon veston pour acquitter le prix de mon billet, je ne m'en étais point rendu compte. Sur demande je leur indiquais que je travaillais à la DORTMUNDER-UNION A.G. et que j'habitais chez M. Fritz HENTSCHEL, 58 Kaiser Wilhelm Ring. Qu'ayant travaillé le dimanche, ce qui expliquait mon déplacement en semaine, je me rendais à COLOGNE ou peut-être à EUSKIRCHEN pour y rendre visite à mon frère qui travaillait chez un jardinier. Il était entendu, que dans le cas où lui-même aurait son jour de congé il se trouverait à la sortie de la gare de COLOGNE pour m'y attendre. Sur ces explications ils chargèrent un sous-officier ce trouvant dans mon compartiment de me garder à vue, puis ils continuèrent leur contrôle. A chaque arrêt du train je les voyais sur le quai. Impossible de descendre, de m'enfuir.

Dans une gare une jeune fille est montée dans notre compartiment. Un flirt s'engageait entre cette jeune fille et le sous-officier. Dès cet instant ce dernier ne s'est plus occupé de moi. A COLOGNE-DEUTZ gare de la banlieue de COLOGNE les agents en civil avaient disparu. Devais-je descendre ou aller jusqu'à la gare centrale? Je me décidais pour la gare centrale, où j'avais tout de même plus de chance pour disparaître dans la foule de voyageurs.

A l'arrivée en gare, j'attendais que toutes les personnes eussent quitté le compartiment pour descendre sur le quai.

De suite je repérais un individu et j'avais cette intuition qu'il m'attendait. Je voulais en avoir le cœur net et je m'arrêtai dans le couloir souterrain faisant semblant de consulter les horaires des trains. Quelques secondes plus tard l'individu me mettant la main sur l'épaule me demandait mes papiers d'identité. Sans hésiter je lui répondais : "Vous savez bien que j'ai oublié mes papiers à DORTMUND, puisque vos collègues effectuant le contrôle d'identité dans le train vous ont prévenu de mon arrivée."

Il le reconnut; néanmoins il ne demandait de le suivre jusqu'au bureau de police installé dans la gare. Dans ce bureau se trouvait un Lieutenant des Schupos. S'adressant à cet officier il lui demandait d'un ton revêche les listes et le fichier des ouvriers étrangers. L'officier lui répondit que les listes et le fichier se trouvaient dans un bâtiment extérieur au bout des quais de la gare.

En quittant le bureau il dit à l'officier "J'y vais!", je vous laisse cet homme ici, et vous en êtes personnellement responsable".

A peine avait-il quitté le bureau que l'officier Schupo me demandait ce que j'avais fait. Je lui expliquais rapidement la situation. Il me dit alors, "Ecoutez! Laissez votre paquet ici, voyez si votre frère se trouve à la sortie. Si oui, amenez-le! La situation en ce qui vous concerne sera alors plus vite réglée. Mais faite vite pour être ici avant que ne revienne l'homme de la Gestapo".

Je me dirigeais en vitesse vers la sortie, où je présentais mon billet à l'employé en lui disant que je prendrai le train suivant pour EUSKIRCHEN. Devant la gare même je cantais dans le premier train qui venait de débarquer et je prenais un billet jusqu'au point terminus.

Ayant soif j'allais prendre un verre dans un café. Une fois mon verre servi par la patronne, celle-ci était retournée dans une salle attenante. Le poste de T.S.F. était branché. Brusquement interruption de la causerie, puis l'appel suivant : "Allo, ici police".

Aller, les policiers! Appel à la population! Un individu suspect, extrêmement dangereux s'est évadé en gare de COLOGNE! Suivait la description minutieuse de mon propre signalement.

La patronne occupée dans l'arrière-salle n'avait pas bougé. Je déposais un Reichsmark sur le comptoir puis, sans hâte apparente, je me dirigeais vers les jardins potagers cultivés par les habitants de COLOGNE, en direction du Rhin. Ouf! Je l'avais échappé belle.

Je connaissais suffisamment les méthodes de la Gestapo pour savoir que toutes les sorties de la ville de COLOGNE se trouvaient d'ores et déjà bloquées.

Qu'en ce qui me concerne, il était donc imprudent, sinon dangereux d'emprunter les routes principales, soumises, sans nul doute, à un contrôle rigoureux de l'identité des personnes les empruntant.

Dès lors les sentiers des jardins m'apparaissaient comme devoir présenter, en plus de la sécurité, cet avantage appréciable d'être éventuellement considéré, en cas de rencontre, comme le propriétaire exploitant l'un des nombreux petits jardins potagers.

COLOGNE s'orientait au Nord-Est au moment où j'arrivais en bordure du Rhin. Craignant d'être repéré, voir inopinément interpellé par un garde de la police fluviale, je jugeais préférable de m'éloigner vers l'intérieur du pays.

Tout en cheminant je croisais deux prisonniers de guerre français qui revenaient des champs. Après un échange de quelques paroles je me présentais à eux comme un prisonnier de guerre évadé d'un commando, n'ayant qu'un désir, celui de regagner la France. De suite prêts à m'aider, ils m'emmenèrent jusqu'à la ferme où ils logeaient. Pour justifier de ma présence insolite vis-à-vis du fermier, l'un d'eux me présentait comme son cousin venu lui rendre visite. Pour endormir tout à fait sa méfiance, il ajoutait que je travaillais également comme prisonnier de guerre dans une ferme des environs de BONN.

Après le repas du soir, ils me demandèrent tous renseignements utiles sur l'itinéraire à suivre pour échapper aux embuscades de la police et pour me permettre de rejoindre une autre ferme, sise à une quinzaine de kilomètres. Dans cette ferme se trouvait un autre camarade P.G.. Dans une lettre explicative que je devais lui remettre en arrivant, ils l'invitaient à m'héberger, à me venir en aide en écrivant à son tour une lettre d'introduction pour le relais suivant.

C'est ainsi que de ferme en ferme, grâce surtout aux précieux renseignements et à l'aide matérielle des camarades prisonniers de guerre français, que j'ai réussi à traverser presque entièrement l'enclave difficile d'ZUPEN-MALMEDY.

J'espérais pouvoir traverser la ligne de démarcation au cours de la nuit suivante, puis rejoindre LIEGE.

Mélas, cet espoir ne devait pas se réaliser en raison de mon ignorance d'une situation particulière!

En effet, la nuit précédente la ville d'AIK-la-CHAPELLE avait été bombardée. Au cours de cette attaque aérienne un bombardier, corné par les feux croisés des projecteurs était visiblement gêné. Finalement, atteint par un projectile de la D.C.A., il prenait feu, chutait et s'écrasait quelques secondes plus tard au sol.

Quant aux occupants du bombardier qui avaient réussi à sauter en parachute, ils étaient à leur tour le point de mire des projecteurs. C'est mon ignorance de l'existence de groupes, chargés de retrouver les parachutistes qui devait causer ma perte.

Un de ces groupes à la recherche des aviateurs parachutés ne rencontrait fortuitement le lendemain matin à l'orée d'un petit bois, où je me reposais. Il était composé de 6 cultivateurs âgés de 60 à 65 ans, armés avec des fusils de chasse. Ils portaient, chacun au bras droit un brassard avec cette inscription "LANDWACHT" (garde territorial). Le groupe était commandé par un jeune hitlérien d'une trentaine d'années.

Faute de papiers d'identité j'étais arrêté et conduit au bureau de Police de la localité voisine.

Aujourd'hui encore, j'ai cette conviction absolue, qu'après mes explications, et sans la présence du jeune hitlérien, les Vieux ne m'auraient point arrêté.

D'un coup d'œil je me rendais compte que toute fuite était impossible, d'abord en raison du terrain plat, puis par suite de mon encadrement par les 6 hommes du groupe et du jeune hitlérien qui fermait la marche.

Le chef de police, après avoir écouté le rapport verbal du jeune hitlérien et après m'avoir interrogé brièvement, m'emmenait en voiture au siège principal de la Gestapo à BONN.

En attendant d'être interrogé on m'avait enfermé dans une salle d'attente, où j'étais gardé à vue par 2 inspecteurs du S.D. L'un d'eux me fixait avec insistance et quittait la salle. Quelques minutes plus tard il revenait triomphant. En ses mains il tenait un fiche signalétique du camp de BUCHENWALD qui portait cette inscription :

" Beffling, von Konzentrationslager BUCHENWALD - Aus-
" senkommando DORA - fluchtig, seit 14. März 1944 - da
" Geheimnistraeger, Grenzen und Grenzgebiete stets
" streng bewachen. "

- traduit en français :

" Prisonnier évadé depuis le 14 mars 1944 du camp de
" concentration de BUCHENWALD, commande extérieur de
" DORA. - Comme porteur du secret, frontières et zones
" frontalières à surveiller toujours strictement. "

En me tenant ce papier sous les yeux il me disait en ricanant : "Ha du verfluchtes Schwein, siehst du, niemand entgeht der Wachsamkeit unserer Polizei".

- traduit en langue française :

"Eh bien cochon maudit, tu vois, personne n'échappe à la vigilance de notre police".

Après un interrogatoire de pure forme, effectué par le chef de la Gestapo, j'ai été incarcéré à la prison de BONN, puis successivement dans celles de COLOGNE, COBLENCE, FRANCFORT-s/M., pour finalement débarquer au bunker du camp de concentration de BUCHENWALD.

L'Observationsführer SS, nommé SOMMER, chef du bunker était absent lors de mon arrivée au bunker.

Après m'avoir dépouillé de mes vêtements, j'ai été enfermé par un gardien SS dans la cellule N° 2, dont les murs et le sol étaient salaboussés de sang et de particules de cervelle.

Je me trouvais donc incarcéré dans la sinistre cellule de torture et mise à mort, obère à l'Oberscharführer SS, SOMMER réputé pour sa sauvagerie, sa brutalité de tortionnaire.

Mon cœur se contractait, mon angoisse redoublait à la pensée de ce qui m'attendait comme tortures au cours de la soirée et peut-être même durant toute la nuit.

Au petit jour, SOMMER entraît dans ma cellule. Comme d'habitude, il était ivre et armé de son fameux nerf de boeuf. Tout en m'insultant grossièrement et en s'amusant à faire des moulinets avec son nerf de boeuf il me demandait d'où je m'étais évadé.

En lui répondant que je m'étais évadé du commando "SCHERER" travaillant dans l'usine souterraine de DORA, il en était à ce point abusé, qu'il quittait ma cellule sans un mot, sans m'avoir frappé. Pour l'Administration SS et les gardiens SS une évasion de DORA était considérée comme absolument impossible à réaliser.

Le lendemain, après la désinfection d'usage, je recevais ma toute rayée de bagnard, sur laquelle je devais coudre, en plus de mon matricule, l'insigne spécial des évadés, c.à.d. un sacaron blanc muni d'un point rouge au centre, appelé par les SS "Fluchtpunkt".

De la cellule 2 je passais à la cellule 14 dont la fenêtre donnait sur la place d'appel. Le fait d'appartenir au commando secret de DORA me procurait cet avantage d'être au moins seul dans ma cellule alors que toutes les autres étaient occupées par 5 ou 6 prisonniers.

Ce n'est qu'une dizaine de jours plus tard que j'ai été interrogé par le S.D. de la section politique "Politische Abteilung". A l'insu des SS un déporté de nationalité hollandaise m'informait, que le camp de DORA, renseigné sur sa présence au camp de BUCHENWALD, avait exigé mon retour dans le plus bref délai, que vraisemblablement je quitterais BUCHENWALD pour DORA, dès le lendemain, afin d'y subir le châtiment infligé aux prisonniers évadés.

Je ne me faisais aucune illusion quant au genre de châtiment qui m'attendait. D'abord la bastonnade, puis la mort par pendaison.

Bien que triste, le renseignement du déporté hollandais n'était que trop vrai.

Le lendemain matin, l'Oberscharführer SOMMER, après m'avoir entravé les mains et les pieds se confiait à la garde d'un SS dans l'attente du convoyeur SS qui devait me ramener à DORA et qui se trouvait à la Politische Abteilung pour y recevoir les papiers nécessaires à son transfert.

Vers 10 heures du matin je quittais le Bunker escorté par cet Oberscharführer SS. Se rendant compte qu'il me serait impossible d'effectuer à pieds le long trajet du camp de BUCHENWALD à WEIMAR, il s'adressa au garage pour y obtenir une auto. Peu m'importait à savoir si cela n'était que pour sa commodité personnelle, ou vraiment par pitié.

Pour moi, en raison des entraves, qui même en station immobile m'occasionnaient de vives douleurs, l'essentiel était de ne pas être obligé à faire les 10 kilomètres à pieds,

Dès notre arrivée à WEIMAR l'Oberscharführer libérait nos pieds de ses entraves puis me conduisait dans un baraquement servant de prison provisoire et situé à proximité de la gare,

Vers 14 heures 30 nous quittions WEIMAR pour NORDHAUSEN VIA ERFURT.

Pendant le voyage mon gardien m'avait enlevé les menottes et libéré un pied de son entrave. Lors des arrêts en gare il prenait toute disposition pour ne laisser entrer personne dans le compartiment. A un moment donné, tout en me remettant un casse-croûte, il me demanda si je me souvenais de la date approximative de mon évasion. Je lui répondis qu'elle remontait au 14 mars 1944.

Après quelques secondes de réflexion il me dit à peu près ceci :

"Hören Sie zu. Es besteht eine Verordnung des Reichsicherheitshauptamt aus BERLIN von Juni 1944, betreffend einige Konzentrationslager, einbegriffen das Lager DORA. In dieser Verordnung wird ausdrücklich bezeichnet, dass ein Häftling, der durch seine Flucht über 2 Monate lang aus einem dieser genannten Lager abwesend gewesen ist, nicht mehr durch einfache Entscheidung der Lagerverwaltung des Lagers dem er angehörte, zum Tode durch den Strang verurteilt, noch dieses Urteil vollzogen werden kann.

"Dass infolgedessen, nach meinem Erachten, nur das Reichsicherheitshauptamt in BERLIN über Ihr Los bestimmen kann.

"Das ist alles was ich für Sie tun kann, und wenn Sie wirklich weder gestohlen, noch geplündert haben, kann und muss es genügen Ihnen das Schlimmste zu ersparen. Jedoch empfehle ich Ihnen dringend, niemanden zu sagen, dass ich Sie über das Vorhandensein dieser Verordnung in Kenntniss gesetzt habe".

- Voici ses paroles traduites en langue française :

"Écoutez! Il existe une ordonnance de juin 1944, qui émane de l'Office Central de la Sécurité du Reich à BERLIN et qui se rapporte à quelques camps de concentration, y compris celui de DORA. Dans cette ordonnance, il est expressément indiqué, qu'un prisonnier qui aura été pendant plus de 2 mois absent d'un des dits camps à la suite de son évasion, ne pourra plus être condamné à la peine de mort par pendaison, ni celle-ci rendue exécutoire sur la simple décision prononcée par les Autorités du camp dont il dépendait;

"que par conséquent, à mon avis, seul l'Office Central de la Sécurité du Reich à BERLIN pouvait statuer sur votre sort.

"C'est tout ce que je puis faire pour vous, et si vraiment vous n'avez, ni volé, ni pillé, cela peut et doit vous éviter le pire. Toutefois, je vous recommande instamment de ne dire à personne que c'est moi qui vous ai mis au courant sur l'existence de cette ordonnance".

Je ne pouvais que le lui promettre et en même temps le remercier pour le renseignement qu'il venait de me fournir.

Avant d'entrer en gare de NORDHAUSEN mon convoyeur ne me réentrait que les mains. En cours de route il me dit qu'à la moindre tentative de fuite de ma part, il ferait usage de son arme, sans sommation préalable.

Après une heure de marche nous arrivions au poste de garde. Après quelques pourparlers entre le chef de poste et mon convoyeur, je franchissais la porte d'entrée principale du camp, réservé aux prisonniers. Là, un gardien SS m'attendait pour m'amener directement vers le baraquement se trouvant à gauche de la porte d'entrée principale dans lequel était installé le bureau des adjutants d'Administration, "Rapportführer", le Banker provisoire et le bureau postal.

C'est à coups de pieds et de poings que ce gardien SS me dirigeait vers le bureau. A l'intérieur s'y trouvaient, en plus des trois Rapportführer, le commandant du camp de DORA "Lagerkommandant", nommé FÖRSCHNER, le chef du camp des prisonniers "Lagerführer" nommé MOESER, le chef de la Gestapo SANDRAS et ses deux adjoints du S.D. "service de sécurité".

Après un bref interrogatoire d'identité, puis après avoir répondu à diverses questions et confirmé la date de mon évasion, tous les membres présents, après un court conciliabule, me condamnaient à l'unanimité à la peine de mort par pendaison et que mon exécution aurait lieu dès le lendemain matin au "Holzofen".

Je m'attendais à ce verdict.

C'est alors que m'adressant au Commandant du Camp, FÖRSCHNER, je l'informais de ce que :

- 1°) je n'ignorais pas l'existence d'une ordonnance spéciale de juin 1944, promulguée par le REICHSICHERHEITSHAUPTMANN de BERLIN, laquelle interdisait formellement aux Autorités d'un camp de la catégorie de celui de DORA de faire exécuter après jugement rendu par eux, un prisonnier ayant plus de deux mois d'absence de son camp à la suite d'une évasion
- 2°) que j'avais pris soin de prévenir moi-même le REICHSICHERHEITSHAUPTMANN à BERLIN de mon évasion du camp secret de DORA;
- 3°) que précisément, d'après cette ordonnance, seul ce service avait qualité pour se prononcer à mon sujet.

Stupeur, hurlements et indignation des personnes présentes, et plus particulièrement de la part du Lagerführer MOESER, lequel, vociférant, écumeant de rage, hurlait ces mots :

"Dieses stinkige Mistvieh hat recht; da er das getan hat, koennen wir leider nichts machen, denn mit BERLIN koennen wir uns augenblicklich keinen Spass erlauben. Also, meine Herren, abwarten! Auf jeden Fall wird dieses Luder nicht lebend das Lager verlassen. Ich werde schon da fuer sorgen, ihn ganz besonders an die Waechter und an die Kapes empfehlen!"

• Voici la traduction de ces mots :

"Ce fumier de bête puante a raison; ayant fait cela, nous ne pouvons hélas rien faire, car actuellement nous ne pouvons nous permettre la moindre plaisanterie avec BERLIN. Alors Messieurs, attendons! En aucun cas cette abrutie ne quittera le camp vivante. Je m'occupe de l'envoyer à la garde et de le recommander aux gardes et aux Kapos!"

Après avoir reçu une première distribution de 25 coups de gant armé sur les fesses et à hauteur des reins, je fus jeté par mes tortionnaires dans la pièce voisine qui était le BUNKER (prison). D'autres prisonniers s'y trouvaient. De suite le Kapo RICHTER me signalait à l'attention des gardiens et plus particulièrement à celle d'un gardien SS, d'origine sudète, surnommé "le bœuf".

Ce dernier éprouvait le plaisir sadique à me poster contre le mur pour me frapper à coups de poings sur la tête. A chaque coup mon crâne venait heurter violemment la paroi du mur. J'ignore le nombre des coups que j'ai reçus, car à un moment donné j'étais K.O. Etant au sol il s'acharnait à me frapper à coups de pieds, de talons. C'est ainsi que j'ai eu la lèvre supérieure fendue, quelques dents cassées et la mâchoire gauche fracturée et déboîtée. Personne ne s'est préoccupé de panser mes blessures et aucun soin ne m'a été prodigué par la suite.

Après une semaine de tortures, de coups distribués généreusement, presque quotidiennement par le Kapo RICHTER et son sinistre acolyte "le bœuf", j'ai été interrogé par le chef de la Gestapo SANDRAS sur mon emploi du temps durant ma période d'évasion.

Je savais d'avance qu'aucun crédit ne serait accordé à mes déclarations. Bien au contraire. Au fur et à mesure de mon récit le chef de la Gestapo devenait de plus en plus furieux. Finalement, ne pouvant plus maîtriser sa colère, il me dit en me giflant :

"Verfluchter Hurensohn, du willet mich wohl zum Harren halten!"

- Voici la traduction de ces mots aimables :

"Maudit fils de putain, je crois bien que tu veux te payer ma tête!"

Alors, le regardant froidement, résolument dans les yeux, je lui répondis :

"Tout ce que je vous ai dit, est l'exacte vérité, et votre police, que vous affirmez être infallible, n'éprouvera aucune difficulté à obtenir la confirmation de mes déclarations, si toutefois elle veut bien s'en donner la peine"

Ce à quoi répondit SANDRAS :

"Schon gut! Aber wehe dir "Drecksau" wenn die Berichte anders lauten".

"C'est bien! mais gare à toi, sale truie, si les rapports ne sont pas concordants".

- et réponse de ma part :

"Si vos agents sont honnêtes, ils ne pourront que confirmer l'exactitude de toutes mes déclarations".

Après la rédaction du procès-verbal SANDRAS me dit :

"Puisque tu parles la langue allemande, tu dois aussi pouvoir la lire. Tu constateras toi-même que toutes tes déclarations fantaisistes y sont consignées".

C'était exact. Après avoir signé les 4 exemplaires du procès-verbal de mon interrogatoire, et après que ceux-ci furent contresignés, en ma présence, par SANDRAS et son secrétaire, ce dernier me ramenait au BUNKER.

Je ne m'attendais pas à devoir tous les coups qui m'ont été infligés après ma sortie du bunker par les SS, les lapos, les Vervalters et dont un coup d'une particulaire violence, reçu fin Août 1944, a nécessité une opération d'urgence dans la partie du mastoïde gauche. Cette intervention chirurgicale a été faite par le Professeur GIRARD, Spécialiste O.R.L., assisté du Médecin-Chirurgien POURVAULT, eux-mêmes déportés à DORA.

Pour terminer il me reste à signaler le passage à DORA de deux civils appartenant au REICHSICHERHEITSHAUPTAMT de BERLIN, venus spécialement au camp pour m'annoncer :

• d'une part, que ma condamnation, qui aurait dû être celle de la peine de mort, avait été commuée, sur l'ordre d'HEIMLER, en celle de travaux forcés à perpétuité;

• d'autre part, pour connaître en ma personne l'individu qui avait réussi à s'évader du tunnel, à se faire ombre sans papiers d'identité dans une valise d'armement, les HONSEL-TERRE & RESS-CHENS et plus tard, à échapper des griffes du Chef de la Gestapo à GOLONNE.

Au fond cette communication de peine n'était pour moi qu'un surcis d'exécution. Sans la victoire des Alliés, n'étions-nous pas tous, nous les déportés, irrémédiablement des condamnés à perpétuité, dont la seule libération n'était que la mort à échéance plus ou moins rapprochée ?

-----000-----